

## Patrimoine et lien social comme résistances à l'économicisation

Marius CHEVALLIER<sup>1</sup>

### Résumé

Les processus de professionnalisation, d'évaluation et de marchandisation ont pour point commun de soumettre les activités humaines à la logique de l'efficacité. Cette « economicisation » nécessite d'identifier clairement les fonctions qui sont remplies par ces activités afin de justifier l'allocation de ressources à leur réalisation. La concentration des efforts de production sur les fonctions que l'analyse rationnelle a pu identifier et évaluer tend à réduire la mobilisation vis-à-vis des autres dimensions des activités. En outre, la cohésion sociale tend à se résumer à la division du travail. Nous faisons l'hypothèse que les organisations de l'économie sociale et solidaire se caractérisent par une résistance et une alternative : elles assument la responsabilité des conséquences de l'économicisation en instaurant des liens de solidarité au-delà de la division du travail et en participant à la transmission des patrimoines comme entités n'ayant pas subi de réductionnisme.

### Summary

Processes of professionalization, evaluation and commoditization all submit human activities to efficiency logic. This « economicization » requires a clear identification of the functions these activities have, so that people may be able to justify the allocation of resources they need to carry on them. The concentration of productive efforts on the functions which rational analysis has been able to identify and evaluate implies a poorer mobilization for other dimensions of activities. The cohesion of society is lessened to the division of labor. We state hypothesis that organisations of « économie sociale et solidaire » do not shrink from the responsibility to bear consequences of economicization : they resist and promote alternatives by establishing social links above division of labor and getting involved to the transmission of heritage and traditions, as entities which did not suffer reductionism.

## 1. ECONOMICISATION DES ACTIVITES HUMAINES

Le terme « économie » a deux acceptions possibles. L'approche « substantive » met l'accent sur « la dépendance de l'homme par rapport à la nature et à ses semblables pour assurer sa survie. Il renvoie à l'échange entre l'homme et son environnement naturel et social » (Polanyi 1975). L'approche formelle, canonisée par Lionel Robbins, désigne un type de comportement : l'économie est la science qui étudie le comportement des individus face à la gestion des fins et moyens rares à usage alternatif. Cette approche est largement dominante au sein de la science économique mais, plus encore, « puisque l'économie se distingue des autres sciences sociales par sa rigueur formelle, elle peut en devenir la grammaire universelle. Tout comportement humain (culturel, esthétique, amoureux..) peut être rapporté au calcul » (Laville 2006).

C'est dans ce sens que nous parlerons d'économicisation des activités humaines : lorsque les acteurs cherchent à se conformer (ou sont contraints de se conformer) à ce type de comportement qui contrôle le rapport entre des moyens et des fins. Nous ne nous intéressons donc pas en premier lieu à la science économique<sup>2</sup> mais à l'institutionnalisation de son approche formelle comme lecture dominante des comportements humains dans la société moderne.

Les pratiques qui se distinguent de l'activité économique publique et l'activité économique à but lucratif sont souvent définies de manière négative (*non* lucratives, *lucrativité limitée*, *entreprendre autrement*, *tiers-secteur*). Des efforts de définition positive ont été réalisés, mettant l'accent sur les

---

<sup>1</sup> doctorant Cerises / Lereps, Ecole doctorale Toulouse 2 Le Mirail

<sup>2</sup> Par conséquent, nous ne reprenons pas le débat entre économie formelle et économie substantive (Laville 2006).

## L'ESS face à ses responsabilités

points communs que ces pratiques ont (entreprise sociale, initiative socio-économique, initiative solidaire, économie sociale, économie solidaire, économie sociale et solidaire). Chacune de ces notions constitue une mise en cohérence, voire une conceptualisation d'un certain nombre de caractéristiques communes, en faisant l'hypothèse que les caractéristiques communes retenues permettent de considérer un certain nombre de pratiques comme suffisamment proches, de sorte qu'il soit pertinent de les placer sous une même appellation. Ici, nous faisons l'hypothèse que ce qui rapproche un certain nombre de pratiques c'est cette résistance à l'économicisation et nous identifions comment cette résistance se manifeste concrètement (positivement) dans certaines structures.

**1.1. Comment se manifeste la logique économique formelle ?**

Selon l'approche formelle, un acteur économique commence par identifier un besoin, puis il organise la mise en place d'un ensemble de ressources qui permettront de produire un bien ou service pour répondre à ce besoin. C'est cette relation de cause à effet finalisée vers la réalisation de ce besoin qui constitue le processus de production. Lorsque l'on dispose d'un tel modèle composé de l'ensemble des ressources utilisées et de l'ensemble des objectifs visés, on peut procéder à l'évaluation et à l'optimisation de l'efficacité.

La rationalisation des activités est étroitement liée au processus de division du travail. Afin d'assurer un rapport optimum entre moyens et fins, il est important de bien isoler les fins les unes des autres. L'analyse d'une activité permet d'identifier un certain nombre de fonctions qui pourront être réalisées séparément selon le principe de la division du travail.

De même que « il y a plus dans l'échange que la chose échangée » (Levi-Strauss 1967), aucune activité humaine n'est réductible à un processus de production : il y a toujours plus dans un processus de production que ce qui est produit. Le fait de gérer une activité humaine avec le principe de l'efficacité implique de négliger tout ce qui n'est pas identifié comme un élément direct ou indirect qui contribue au produit final, de sorte que cette gestion conduit à une atrophie de certaines dimensions qui constituent la vie humaine<sup>3</sup>.

L'économicisation induit une conception fonctionnelle de la réalité. Une telle conception ne permet de traiter que de manière secondaire la question de la cohésion du système car elle la réduit à la complémentarité fonctionnelle des techniciens dans le cadre de la division du travail. L'esprit humain ayant été capable d'identifier un certain nombre de plus petits éléments qui composent la vie humaine, comment l'articulation de ces plus petits éléments peut-elle faire société?

**1.2. Comment l'efficacité économique s'impose-t-elle comme principe dominant de comportement aux activités humaines?**

Ce n'est pas tant l'efficacité comme principe de comportement qui est en cause, que sa domination et sa propension à coloniser tous les espaces d'activité.

*1.2.1. Primauté du marché*

Une hiérarchie se met en place qui privilégie les activités pour lesquelles on est capable de mesurer l'efficacité. Les activités ainsi évaluées pourront faire l'objet d'une gestion sur le modèle de l'échange marchand : puisque l'on sait combien est produit on est capable de fixer un prix que les personnes en situation de nécessité devront acquitter et qui permettra de rémunérer à hauteur adaptée les apporteurs de ressources.

Lorsque les activités considérées sont plus compliquées à évaluer, les pouvoirs publics et les structures à but non lucratif peuvent se charger de leur gestion. Elles bénéficient pour cela de financements basés sur la redistribution et/ou de bénévolat. Or, ces deux ressources dépendent du succès des activités

---

<sup>3</sup> Le fait qu'il existe des zones d'incertitude (non soumises à une logique d'efficacité) permet aux efforts des personnes de se libérer du carcan modélisateur pour savoir ressentir et exploiter les opportunités de l'environnement (Jullien 2002).

## L'ESS face à ses responsabilités

marchandisées : c'est par le prélèvement sur les activités marchandes que les ressources publiques sont accumulées et c'est sous condition de disposer de revenus par ailleurs que des personnes peuvent mener des activités bénévoles.

*1.2.2. Dépendance au marché<sup>4</sup>*

L'organisation d'activités humaines nécessitent de mobiliser des personnes et des ressources. Nous considérons ici des activités humaines qui n'ont pas organisé leur structuration sur le modèle d'un ensemble finalisé de causes et d'effets. On va voir que le fait d'être insérées dans un environnement fortement régulé par le principe de l'évaluation de l'efficacité va les contraindre à adopter au moins partiellement ce principe.

*Des personnes*

Selon le libéralisme politique, toute personne est censée être libre de quitter la communauté ou le système hiérarchique dans lequel il est inséré, s'il juge qu'il pourra s'insérer dans d'autres communautés ou systèmes hiérarchiques grâce aux ressources dont il est porteur. Cette philosophie incite chaque individu à évaluer l'équilibre entre ce qu'il reçoit d'une communauté ou d'un système hiérarchique et ce qu'il leur apporte en échange. Lorsque l'écart est trop important, l'individu est susceptible de partir à la concurrence. Toute système solidaire est donc susceptible de se décomposer lorsque ses composants, les individus, choisissent d'exercer leur droit de mobilité.

Un individu ne participe donc aux activités d'une structure que si cette dernière peut lui procurer des contreparties qui lui permettent de s'insérer dans l'environnement socio-économique standard. La structure est capable de produire certaines contreparties : elle peut distribuer des biens et services, elle produit du sens et permet une certaine reconnaissance sociale. Toutefois, en général ces contreparties ne correspondent pas à l'ensemble des besoins des individus mobilisés. Il s'ensuit qu'elle doit rémunérer les individus monétairement, ce qui la contraint de s'insérer dans l'économie marchande, de s'adapter à ses standards et de réduire le temps de travail mobilisé sur les activités les moins susceptibles d'être évaluées monétairement.

*Des ressources*

Lorsque les personnes mobilisées ne sont pas porteuses de l'ensemble des ressources nécessaires à l'activité considérée, la structure doit obtenir ces ressources par le biais d'un échange. Alors que les rapports d'interconnaissance qui unissent les individus qui participent directement à ses activités ne sont pas clôturés à la suite de chacun des échanges, dans un échange marchand, l'équilibre doit être strictement respecté car les individus n'échangent que ponctuellement, ce qui est rendu possible par l'utilisation de la monnaie et une conception fonctionnelle de l'échange. Le problème est le même pour les organisations non lucratives et les organisations non marchandes. Lorsque les ressources sont obtenues par des personnes non parties prenantes de l'activité (par exemple des collectivités via des subventions), les structures doivent faire la preuve de leur utilité sociale : leurs activités sont évaluées par des personnes extérieures en fonction de critères réducteurs qui ne permettent d'évaluer qu'une partie des efforts menés par les personnes impliquées. On conclura nécessairement que ces personnes sont sous-évaluées car elles allouent une partie importante de leurs efforts à des activités qui ne sont pas évaluées.

En fonction de l'importance du recours à des ressources et des personnes dont la règle de comportement suit le principe d'efficacité économique, les structures sont plus ou moins dépendantes, mais elles le sont toutes suffisamment pour que le risque d'isomorphisme soit permanent.

**2. RESISTANCE À L'ECONOMICISATION / RECHERCHE ALTERNATIVE DE SENS GLOBAL**

Nous proposons maintenant d'identifier par quels comportements alternatifs concrets la résistance à l'économicisation s'opère. Parmi les activités qui entrent en résistance à l'économicisation, nous pouvons distinguer entre les activités qui nient l'efficacité économique et celles qui la limitent. De

---

<sup>4</sup> Cette question du type de dépendance des activités humaines aux principes de l'économie marchande et de leur mode d'instauration fait l'objet d'un long développement dans Chevallier (2006).

## L'ESS face à ses responsabilités

même que des structures ignorent certaines dimensions symboliques, sensibles, culturelles ou politiques de leurs activités en les taxant en général d'irrationnelles, c'est-à-dire en constatant que le modèle de l'efficacité économique ne permet pas de les comprendre, des activités sont menées (parfois délibérément) de manière anti-économique. La dégradation de matériels publics et privés, les auto-mutilations, ou encore certaines formes de folie, l'amour, la poésie et de nombreuses activités artistiques relèvent de cette catégorie. Ici nous choisissons de mettre l'accent sur des activités qui ne nient pas leur dimension économique mais la limitent. Pour qu'une activité perdure, toutes ses dimensions doivent perdurer, les dimensions sociales, culturelles et autres qui sont couramment écrasées par la dimension économique, comme la dimension économique elle-même.

Nous avons vu que les pratiques auxquelles nous nous intéressons sont parfois définies de manière négative, parfois de manière positive. Jusqu'ici, nous avons mis l'accent sur l'approche négative : la résistance à l'économicisation. Nous définissons le pendant positif de cette approche comme la recherche du sens global des activités. Nous faisons l'hypothèse que c'est l'articulation entre résistance et alternative qui nous permettra de comprendre bon nombre des pratiques étudiées.

La logique économique réduit une réalité aux éléments que l'analyse humaine est capable de distinguer et considère cette réalité comme un modèle qui ordonne ces plus petits éléments selon un ordre finalisé. La réduction est donc double. D'une part, les éléments de base du modèle sont issus d'une sélection par le filtre de la conscience rationnelle (seuls les éléments dont les hommes sont conscients sont retenus dans le modèle). D'autre part, la cohérence globale est issue de l'application d'une structure modélisatrice arbitraire (un système causal finalisé). Nous en déduisons la grille de lecture à double entrée suivante qui permet de distinguer deux types de pratiques alternatives parmi les pratiques de résistance à l'économicisation :

- Mises en relation des individus hors d'un référentiel de division fonctionnelle du travail : la cohérence globale n'est plus issue de l'application d'une structure modélisatrice arbitraire (le système causal finalisé). Concrètement, des espaces de débat sont prévus pour mettre en relation des personnes de secteurs et/ou spécialisations différentes sans la médiation d'un ordre préétabli de manière efficiente (la division du travail).
- Limitation du recours à des spécialistes : l'étape analytique de réduction d'une réalité à ses plus petits éléments est évitée afin de garder au maximum la richesse et la complexité de la matière brute. Lorsque la division du travail est moindre, chaque partie prenante à l'activité qui fusionne des fonctions économiques distinctes est plus susceptible de saisir le sens global de cette activité.

## 2.1. Faire société au-delà de la division fonctionnelle du travail

### 2.1.1. La personne comme unité logique de cohérence

Dans le secteur de la santé, certaines structures alternent des temps de spécialistes, pendant lesquels chacun se concentre sur sa fonction, et des temps communs pendant lesquels ils sont réunis par le souci de considérer la personne suivie dans sa globalité. Par exemple, les maisons de naissance (il en existe une quarantaine en Allemagne) rassemblent l'ensemble des spécialistes qui s'intéressent à la périnatalité d'une manière ou d'une autre dans le souci de permettre aux familles de vivre une périnatalité adaptée à leurs histoires personnelles. Ce sont ces histoires personnelles qui constituent une unité logique naturelle, au lieu qu'elles soient découpées en autant de logiques que les personnes rencontrent de spécialistes.

Outre le domaine de la santé, on peut également prendre des exemples dans le domaine de l'insertion. Dans les structures d'insertion par l'activité économique, des spécialistes du social et des spécialistes de la gestion d'activités économiques travaillent ensemble et se complètent pour assurer un suivi global des personnes en insertion. L'entreprise Le Hérisson à Mazères en Ariège fait partie de ces entreprises d'insertion où les acteurs sociaux ont une place importante. Néanmoins, bon nombre de structures d'insertion par l'activité économique ont recours à des travailleurs sociaux externes qui interviennent ponctuellement et ne permettent pas d'entrer dans une démarche de décroisement.

Alors que les spécialistes divers ont une conception partielle de la personne en tant qu'objet (patient ou

## L'ESS face à ses responsabilités

personne en insertion), cette dernière, en tant que sujet, est soucieuse de son bien-être global et non du bien-être de tel ou tel fragment d'elle-même. Ainsi, le fait pour des spécialistes de pouvoir s'appuyer sur une personne concrète (c'est-à-dire une unité globale n'ayant pas subi de réduction analytique) leur permet d'assurer collectivement la cohésion de leur travail au-delà d'une cohésion fonctionnelle basée sur la division du travail. Les espaces de travail collectif impliquant les personnes qui bénéficient des services des spécialistes<sup>5</sup> sont donc plus susceptibles de faire vivre un sens global.

### 2.1.2. Des espaces d'indivision du travail

Lorsque l'objet de travail des personnes spécialisées n'est pas une personne mais un objet social, cet objet ne peut pas devenir sujet et ainsi imprimer une marque de globalité. Il est alors important de conserver des espaces collectifs non soumis aux spécialisations. Une telle perspective est développée dans les SCIC (sociétés coopératives d'intérêt collectif). Dans l'idéal, les membres d'une SCIC sont censés comprendre l'ensemble des personnes susceptibles d'apporter un regard particulier sur la problématique considérée. Par exemple, la SCIC Ôkhra (Provence) a réuni 4 ensembles de personnes concernées par la conservation des ocres, qui se sont réunies en collèges : certains acteurs y voient un objectif de conservation du patrimoine territorial (habitants et acteurs locaux, collectivités, professions du tourisme, etc) ; d'autres sont intéressés par l'utilisation industrielle ou commerciale du matériau ; d'autres encore se mobilisent en raison de son intérêt artistique ; enfin certains sont attachés à l'histoire de la structure comme expérience humaine (notamment les fondateurs).

L'ensemble de ces personnes peut avoir une fonction particulière (salarié, partenaire commercial, partenaire technique, investisseur, etc) mais tous se retrouvent au même titre lors des assemblées générales pour décider des grandes orientations de la structure, ce qui donne à chacun la possibilité d'avoir une vue globale sur l'entreprise au-delà de sa fonction dans la division du travail. On observe cependant, à la différence des exemples précédents dans le domaine de la santé, que la dimension collective est ici contenue dans la décision des principales orientations, c'est-à-dire qu'elle chapeaute l'ensemble des activités sans s'inscrire au coeur même du processus de production.

Outre les SCIC, on peut trouver dans les AMAP (associations de maintien de l'agriculture paysanne), mais aussi dans les SCOP (sociétés coopératives de production) et d'autres structures, des espaces collectifs permettant l'expression partagée des parties prenantes, en tant que personnes c'est-à-dire au-delà de leur seule fonction. Le fait de conserver des espaces non soumis à la division du travail permet d'inciter à s'exprimer en tant que personnes et non en tant qu'agents économiques. Les spécialistes s'aventurent hors de leur objet de travail, tandis que les non spécialistes peuvent s'exprimer sur les sujets des spécialistes. Les personnes n'ayant pas tous les éléments pour mener l'analyse rigoureuse nécessaire propre à la logique d'efficacité, elles sont incitées à mobiliser d'autres capacités que la seule raison.

Prades (2006) montre que les expériences réussies d'agglomération d'activités en économie sociale se sont développées dans des contextes où les entreprises sociales bénéficiaient de la dynamique des initiatives solidaires (repas de quartier, associations de solidarité, associations culturelles, etc). Au Québec, on observe un véritable continuum entre expériences associatives d'habitants et entreprises sociales parfaitement insérées dans les circuits économiques.

Autrement dit, le fait qu'il existe des espaces publics de proximité (Eme 2003) dans les organisations et sur les territoires dans lesquels elles s'insèrent permet de dépasser la réduction fonctionnelle intrinsèque aux logiques de professionnalisation. Les rapports marchands sont une réduction fonctionnelle des rapports réciprocaires. Sans espaces de libre expression, la vie qui assure la cohésion globale des activités disparaît et ces activités se bureaucratisent.

## 2.2. Limiter le recours à la division du travail

Plus la division du travail est poussée, plus il est difficile de faire société autrement que via les complémentarités fonctionnelles structurées par la division du travail, les parties prenantes ayant

---

<sup>5</sup> On retrouve l'idée de « coconstruction de l'offre et de la demande » développée par les théoriciens de l'économie solidaire.

## L'ESS face à ses responsabilités

chacune des visions trop parcellaires des activités menées. Plutôt que de mettre en place des espaces non soumis à une logique d'efficacité afin de restaurer de la globalité là où il y a eu division du travail selon une procédure analytique, certains acteurs préfèrent s'attacher directement à limiter la division du travail. Là où la rationalisation du processus de production aurait conduit d'autres structures à créer autant de postes que l'analyse permet d'identifier de fonctions, les pratiques que nous présentons ici auront moins de difficultés à retrouver du collectif puisqu'elles évitent de procéder à la réduction analytique d'une activité à ses plus petits éléments.

*2.2.1. Compter sur ses propres forces (Prades 2006)*

Concrètement, une même personne remplira plusieurs fonctions économiques parmi les fonctions économiques habituelles : producteur, consommateur, distributeur, gestionnaire, prestataire de service, régulateur, etc.

*Consommateurs-distributeurs et producteurs-distributeurs*

Dans les AMAP (associations de maintien de l'agriculture paysanne) et les groupements d'achat (tels le groupement Mandacha lancé par Bleue Comme une Orange à Toulouse, spécialisé sur les denrées non périssables), les consommateurs et les producteurs sont directement en contact et se répartissent les rôles qu'un professionnel de la distribution aurait pu prendre en charge.

*Consommateurs-producteurs (autoproduction)*

Chaque individu et chaque groupe social remplit des fonctions qui pourraient être remplies par des spécialistes en échange de rémunération. Lütz (Laville 1994) considère que l'essentiel de la croissance économique s'est faite sur la production par des structures marchandes de biens ou services qui étaient auparavant produits dans le cadre d'institutions non réduites à des fonctions de production. C'est très nettement le cas aujourd'hui pour les services à la personne : là où les gardes d'enfants et l'appui aux personnes âgées étaient réalisés au sein de la famille, ce sont aujourd'hui des techniciens spécialisés qui s'en occupent de plus en plus. Néanmoins, les statisticiens montrent que l'économie domestique et l'autoproduction prennent encore aujourd'hui une place très importante. Le Pades promeut la conservation de lieux d'autoproduction collective en soutenant notamment les dispositifs d'autoréhabilitation de son logement et des jardins collectifs.

*Consommateurs-régulateurs et producteurs-régulateurs*

En 1819, B.Constant prononçait le discours *De la liberté des anciens comparée à celle des modernes* dans lequel il identifiait comme un progrès la possibilité donnée aux citoyens, par la mise en place d'un gouvernement représentatif, de se concentrer sur leurs affaires privées plutôt que de perdre du temps à se mêler de politique comme c'était le cas dans l'Antiquité. La régulation de la société est réservée à des spécialistes. À l'encontre de cette tendance de la modernité, certaines structures refusent cette division du travail et considèrent qu'il est de leur responsabilité d'avoir un regard global sur le système socio-économique dans lequel elles sont insérées. Le mécanisme de coordination par les prix ou par la bureaucratie ne suffit pas à faire société : chaque structure a la responsabilité de se préoccuper des autres parties prenantes de l'activité et de penser l'équilibre global de l'activité menée. C'est dans cette logique qu'émergent de nombreuses structures notamment dans les domaines de l'environnement et de la solidarité. Notons en complément que dans les SCIC, les collectivités et autres instances de régulation peuvent être directement associées au processus de production : on alors des régulateurs-producteurs.

*Consommateurs-investisseurs et producteurs-investisseurs*

Estrin (1992) montre que les SCOP ont fortement recours à l'endettement de leurs propres sociétaires pour se financer. Pour Meade (1979), cette situation d'inefficacité allocationnelle devrait théoriquement conduire à un déclin des SCOP. En réalité, Estrin observe une relative longévité de ces dernières. Dans le cadre de cette intervention, on peut interpréter cette contradiction entre inefficacité et survie par le fait que la survie d'une activité ne se résume pas à sa survie économique mais constitue également une expérience humaine. Ainsi, la limitation de la dépendance à des investisseurs accroît la possibilité qu'une activité conserve un sens global au lieu d'être réduite à une articulation de diverses fonctions.

Alors que toute une conception romantique de l'artiste (exprimée par exemple dans *Chatterton* par A.Vigny) tend à associer art et précarité, certains artistes, notamment ceux réunis à Toulouse dans le

## L'ESS face à ses responsabilités

COUAC (collectif urgence d'acteurs culturels) revendiquent que les acteurs culturels doivent maîtriser les dimensions économiques de leurs activités. Ces artistes souhaitent obtenir les conditions nécessaires à leur autonomie financière plutôt que de dépendre de subventions qui imposent aux acteurs culturels de suivre la logique d'acteurs extérieurs.

*Prestataires-gestionnaires*

Dans les SCOP, les gestionnaires sont élus parmi les prestataires (les salariés). Si dans bon nombre d'entre elles on n'observe qu'une très faible rotation des postes de sorte qu'une spécialisation similaire à celle des entreprises capitalistes entre gestionnaires (back office) et prestataires (front office) finit par être la règle, certaines d'entre elles, à l'image de la SCOP La Péniche à Paris, fonctionnent concrètement sur un mode collégial, chacun participant à l'ensemble des décisions. Un nombre important de temps collectifs sont alors nécessaires ainsi qu'un aménagement des espaces afin qu'un nombre important d'interactions puissent avoir lieu entre les participants aux activités. La forte proximité entre les participants permet à ceux-ci de bénéficier d'une communication globale par opposition à ce qu'il se passe dans des échanges et réunions fonctionnalisés, où la plupart des rencontres sont déclenchées pour répondre à des besoins préalablement identifiés par l'analyse humaine.

Les producteurs de logiciels libres court-circuitent également l'intermédiation par des gestionnaires et des commerciaux. Alors que le cloisonnement est important dans les entreprises informatiques en raison du secret industriel, le libre accès aux codes sources dans les logiciels libres et ce travail en réseau non soumis à une logique d'efficacité tolère les tâtonnements (certains logiciels sont lancés en version Béta, ou version provisoire pour impliquer un plus grand nombre d'utilisateurs dans la finalisation de la conception) et permet aux producteurs de logiciels libres d'adapter les programmes au plus près de leurs besoins ainsi que ceux des consommateurs.

*2.2.2. Renouveau et transmission des patrimoines*

On peut reconnaître qu'il existe un progrès de la connaissance, de sorte que ce qui échappe à l'analyse rationnelle tend à diminuer : le filtre de la conscience rationnelle s'améliore. Des causes qui étaient cachées sont découvertes et font l'objet d'analyses approfondies qui mènent à la constitution de nouveaux corps de métiers. Toutefois, ainsi que Elisée Reclus (1998) le défendait, la notion de progrès doit toujours être associée à celle de régress. Par exemple, la mobilité croissante a contribué à la destruction des solidarités et entraîné un besoin urgent de spécialistes du lien social, parmi lesquels les psychologues. Ou encore, l'urbanisation a coupé les humains de leur environnement naturel : émergent alors par exemple des spécialistes des thérapies naturelles.

Dans nos deux exemples, c'est parce qu'il y a eu destruction d'un lien que des spécialistes ont émergé et se sont chargés de le reconstituer. Il y a ensuite un progrès de la connaissance, mais la question du progrès du bien-être reste problématique car elle suppose que la raison humaine est capable de faire mieux que ce qui se faisait socialement ou naturellement. Cette problématique est notamment débattue à propos des technologies NBIC (nano, bio, info et cognito) : les nano-technologies sont censées remplacer la matière minérale, les bio-technologies la matière vivante, les technologies informatiques le lien social et les technologies cognitives l'intelligence humaine. L'hypothèse de convergence des technologies NBIC amène alors à considérer que l'homme pourrait entièrement maîtriser le monde en remplaçant la société par une vaste division du travail.

Le fait qu'il y ait indéniablement un progrès de la connaissance humaine ne permet pas de déduire que les hommes peuvent détruire tout ce qui est acquis en faisant confiance aux sciences et techniques, c'est-à-dire à la raison humaine pour reconstruire. La transmission et le renouvellement des patrimoines répond donc directement à cette recherche de sens global en réaction à l'économicisation de la société.

Bon nombre de besoins ne sont perceptibles par l'analyse humaine que lorsque les institutions qui y répondaient cessent d'y répondre ou disparaissent, de sorte qu'un manque apparaît. L'analyse de ce manque permet alors à des spécialistes de lancer de nouveaux processus de production. Le principe de précaution est censé prévenir la destruction de certains équilibres et institutions, mais il ne peut que freiner les mécanismes de destruction intrinsèques à la modernité. Il est en effet impossible de faire la

## L'ESS face à ses responsabilités

preuve, quel que soit le temps laissé, que telles ou telles innovations, notamment dans le domaine des NBIC-technologies, n'auront pas d'effets destructeurs, tant l'homme est incapable de saisir seulement en raison (seule faculté humaine mobilisée dans un processus de modélisation analytique) la complexité de la société. Plus exactement on peut être sûr que l'introduction de nouveaux éléments dans un système socio-économique aura des effets destructeurs, mais on n'en connaît ni l'ampleur ni la localisation.

Face à ces risques intrinsèques à la modernité, certaines structures entreprennent de transmettre et renouveler les patrimoines entendus comme écosystèmes naturels ou microsociétés. Lorsque de tels écosystèmes sont détruits, il est très incertain que la raison humaine soit capable de mettre en place des processus de production pour toutes les fonctions insoupçonnées remplies par ces écosystèmes et que l'ensemble de ces processus de production soient cohérents entre eux. Par conséquent, il est important de permettre aux patrimoines de continuer à vivre. Il ne s'agit pas que des spécialistes de la conservation du patrimoine prennent en charge cette transmission, suite à la pression de lobbies. En effet, une telle transmission risque de réduire le patrimoine à un capital (Barrère *et alii* 2005). Il s'agit donc bien de faire vivre et non simplement de conserver.

**CONCLUSION**

Afin de permettre aux initiatives solidaires et aux entreprises sociales de conserver et développer leur liberté d'agir en limitant l'emprise du modèle d'efficacité économique sur leurs activités, il est nécessaire qu'elles puissent peser collectivement. Dans (Chevallier 2006) nous avons étudié en quoi l'institutionnalisation de l'économie sociale et solidaire permet aux entreprises sociales de limiter le degré d'hétéronomie subie dans le cadre de leurs activités sans pour autant compromettre la pérennisation de ces activités. Dans cette intervention, nous avons précisé la forme que prend en général l'hétéronomie : il s'agit du modèle de l'efficacité économique.

Nous avons montré que l'efficacité économique se propage sous la forme concrète de la division du travail. L'une des manifestations de cette division du travail se retrouve dans la démocratie représentative qui sépare régulateurs et producteurs. Par cohérence avec ce qui nous semble animer bon nombre d'initiatives solidaires et d'entreprises sociales, il semble que l'institutionnalisation de ces structures ne doit pas mener à une nouvelle scission entre régulateurs d'un côté (ceux qui défendent les structures) et producteurs de l'autre. Afin de limiter le poids des réseaux institutionnels, les collectivités qui souhaitent contribuer au développement des initiatives solidaires et des entreprises sociales peuvent lancer des programmes d'agglomération d'activités (Cerises 2005). Les structures d'un territoire sont invitées à identifier les programmes qui seraient susceptibles d'agglomérer le plus grand nombre d'entre elles. Les collectivités pourraient alors lancer des appels à projet dont l'acceptation serait conditionnée à l'articulation avec le programme collectivement défini par les acteurs et les collectivités.

**BIBLIOGRAPHIE**

- Barrère C., Barthélémy D, Nieddu M.** (2005), Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?, L'Harmattan, Paris
- Cerises** (2005), « Mobilisation des acteurs de l'économie sociale et solidaire en faveur du territoire de Plaine Commune », Commande de la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune, [www.univ-tlse2.fr/cerises](http://www.univ-tlse2.fr/cerises)
- Chevallier M.** (2006), *Degré de liberté des entreprises sociales*, Master recherche Economie Sociale, Université Toulouse 2 Le Mirail, septembre, [www.univ-tlse2.fr/cerises](http://www.univ-tlse2.fr/cerises)
- Eme B.** (2003), « Agir solidaire et publicité des conflits », *Hermès*, n°36, pp. 165-182
- Estrin S., Jones C.J.** (1992), « The Viability of Employee-Owned Firms : Evidence from France », *Industrial and Labor Relations Review*, Vol 45, n°2, janvier, pp. 323-338
- Jullien F.** (2002), *Traité de l'efficacité*, Le Livre de Poche, Biblio Essais, Paris.
- Laville J.-L.** (1994), « Economie et solidarité : esquisse d'une problématique », in Laville J.-L., *Economie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris
- Laville J.-L.** (2006), « Définitions et institutions de l'économie. Pour un dialogue maussien », *Revue du Mauss*, n°27
- Levi-Strauss C.** (1967), *Les structures élémentaires de la parenté*, Mouton, Paris
- Meade J.** (1979), « The adjustment process of labour co-operatives with constant returns to scale and perfect competition », *The economic Journal*, n°89, décembre, pp. 781-788
- Polanyi K.** (1975), « L'économie comme procès institutionnalisé », in Arensberg C., Pearson H., Polanyi K., *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Larousse, Paris
- Prades J.** (2006), *Compter sur ses propres forces : Initiatives solidaires et entreprises sociales*, L'Aube, Monde en cours / L'Aube essai, Luxembourg
- Reclus E.** (1998), *L'homme et la Terre*, La Découverte, Paris